

AVIS DE CONVOCATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de **NAGELMACKERS INSTITUTIONAL**, société anonyme, sicav publique de droit belge, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **le mardi 6 janvier 2026 à 10.30 heures**, au siège de la Société (Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles (Tour & Taxis)), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Prise d'acte de la démission de l'administrateur Ben Jamaa Majdi

Proposition du Conseil d'Administration : « L'assemblée prend acte de la démission de l'administrateur Ben Jamaa Majdi, intervenue le 11 septembre 2025. L'assemblée accorde décharge à Monsieur Ben Jamaa Majdi pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée demande à CACEIS Bank, Belgium Branch de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre et à la publication de cette décision. »

2. Approbation des nominations

Proposition du Conseil d'administration : "L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration de nommer Madame Peggy Brione comme nouvelle présidente du Conseil d'Administration ainsi que Monsieur Alexandre Meunier et Monsieur Lyes Herbi comme administrateurs, pour une durée de 6 ans. Ces mandats prendront fin sous réserve de renouvellement lors de l'assemblée générale de 2032. Ces mandats seront exercés à titre gratuit.

L'assemblée demande à CACEIS Bank, Belgium Branch de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre et à la publication de cette décision. "

3. Réponses aux questions des actionnaires conformément à l'article 7:139 du Code des sociétés et des associations.

4. Divers.

Les propositions du conseil d'administration relatives aux points à l'ordre du jour de cette assemblée sont énoncées dans la procuration, disponible sur demande auprès de legal.be@caceis.com.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés et votants.

Les actionnaires souhaitant assister à l'assemblée, se faire représenter ou souhaitant poser des questions sont priés de se conformer à la procédure prévue par les statuts. La copie scannée ou photographiée de la lettre, la procuration ou l'attestation doit être envoyée par courrier électronique au conseil

d'administration (legal.be@caceis.com). Les questions peuvent être adressées à la société par voie électronique à l'adresse Sam.melis@fimacs.eu.

Le rapport annuel et s'il est publié, le rapport semestriel, les prospectus et les PRIIPS KIDs sont disponibles en français et en néerlandais sans frais au siège de la société et auprès de BANQUE NAGELMACKERS SA, avenue de l'Astronomie 23 – 1210 Bruxelles qui assure la distribution ou sur le site suivant : www.nagelmackers.be.

Ensuite, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur le site suivant : www.nagelmackers.be, dans les journaux belges à diffusion nationale suivants : « De Tijd » et « L'Echo » et sur le site internet des Belgian Asset Managers Association (BEAMA): <https://www.beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire/>.

Le conseil d'administration